



1. Déclaration CGT sur COVID-19

Monsieur le Président,

Il nous est présenté ce jour un énième point Covid-19. Comme depuis le début, certains points évoqués dans les fiches réflexes nous semblent infantilisants alors que d'autres nous paraissent légers.

En effet, aucune charge de travail n'a été évaluée dans les CSE en région, les nouveaux risques générés par le fonctionnement dégradé de l'entreprise dans le contexte de reprise n'ont pas été pris en compte dans l'organisation du travail. La perte de repères liée à l'incertitude et la peur ainsi que les mesures sanitaires qui peuvent être la cause de risques supplémentaires nous font craindre de fait, un accroissement des risques psychosociaux. D'autant que la manière dont le protocole sanitaire est appliqué fait peser sur les agents les obligations de résultat en matière de santé qui sont de la responsabilité de l'employeur.

Beaucoup d'agents se sont aussi sentis isolés pendant cette période de confinement malgré les réunions téléphoniques du management et les outils mis en place par la Direction considérés comme oppressants et inutiles. La résurgence de risques psychosociaux et d'inquiétudes apparaît également avec le retour des agents sur leur site de travail. Les salariés s'interrogent autant sur le volet humain que sur le volet organisationnel de leur reprise en "mode normal" de leur activité. Nous attendons de votre part de la transparence quant aux moyens mis en place pour permettre un retour en toute sécurité.

De plus, la réalité du terrain diffère largement des consignes et autres modes opératoires émanant du national, il serait de bon ton de vous assurer de la bonne compréhension de ceux-ci par les managers en régions afin qu'ils portent un message cohérent.

L'effort que vous allez demander aux agents pour rattraper le retard causé par le confinement peut aussi avoir un impact sur les résultats en termes de prévention santé sécurité et sur les collectifs de travail. Concernant les accidents du travail, on pourrait croire qu'ils sont en dessous des chiffres de l'année précédente, mais cela est dû au confinement. C'est une vision en trompe-l'œil !

Nous doutons également de la prise en compte des contraintes Covid-19 (incompatibles avec une réduction des coûts) sur les réorganisations et les projets immobiliers en cours dans toutes les régions. Nous avons du mal à comprendre votre logique et votre vision du service public.

Enfin les élus CGT au CSE-C, regrettent une nouvelle fois l'inertie de la direction quant à l'application du protocole sanitaire national devant être effective dans les entreprises depuis le 1er septembre, il aura fallu attendre la veille d'un CSE-C pour qu'une note adjonction concernant le port du masque soit intégrée au règlement intérieur de GRDF !

À Paris,

Le 16 septembre 2020